



Association de soutien thérapeutique aux victimes de torture et de répression politique

## TERRITOIRE DU VAR Synthèse suite aux entretiens de 2018-2019

### 1. CONTEXTE

---

#### **Le Projet Osiris de soutien aux professionnels en région PACA**

Dans le cadre du projet développé par Osiris en 2017 : « Développer l'offre de soins et l'accès aux soins des personnes exilées dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur », l'objectif spécifique 2 vise à « Soutenir et favoriser les actions d'accompagnement des publics précaires », notamment par :

- L'amélioration du repérage des acteurs du champ médico-social travaillant en lien avec les personnes exilées,
- La réalisation d'une analyse des besoins en matière d'accès aux soins des exilés,
- Le soutien aux professionnels du champ médico-social dans leur pratique auprès des exilés.

Ces objectifs opérationnels sont intrinsèquement liés : le repérage des acteurs permet de mener des entretiens qui dressent un diagnostic des besoins en matière d'accès aux soins des exilés et conduisent à des actions soutenant les pratiques des professionnels.

Les actions liées à ces objectifs sont menées par territoire au sein de la région PACA. La notion de territoire est variable. Un territoire est représenté par un espace géographique présentant les mêmes caractéristiques liées à l'accueil des personnes exilées et dont les acteurs du champ médico-social ont le sentiment d'appartenir à un même réseau et de travailler en complémentarité.

#### **Les contacts et entretiens**

Les premiers contacts établis avec la DDARS<sup>1</sup> 83 sont établis par mail au mois d'avril 2018. S'ensuit une première rencontre organisée au mois de septembre 2018, couplée avec une rencontre des services de la DDCSPP<sup>2</sup> 83.

Suite à ces premières rencontres institutionnelles, les premiers contacts avec les professionnels présents sur le département du Var (83) sont établis par mail dans le courant du mois de septembre 2018. Les premières rencontres ont lieu au mois d'octobre 2018 et s'échelonnent jusqu'en février 2019.

Les premières structures professionnelles contactées ne représentent pas une liste exhaustive ni définitive des partenaires éventuels du projet, mais sont plutôt des premiers contacts.

---

<sup>1</sup> Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé.

<sup>2</sup> Délégation Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Il s'agit des structures professionnelles suivantes :

1/ Champ social

- ADOMA
- API Provence
- En Chemin (service social)
- Forum Réfugiés
- France Terre d'Asile
- Les Amis de Paola
- Solidarités Est Var
- La Cimade Var
- Welcome Var

2/ Champ médical :

- Union Diaconale du Var – chargée de mission santé
- PASS du Centre Hospitalier de Hyères
- PASS du Centre Hospitalier Sainte Musse de Toulon
- PASS de Brignoles
- Promo Soins Toulon
- Promo Soins Draguignan
- Promo Soins Maures/Estérel (Fréjus)
- Provence verte solidarité (Promo Soins Brignoles)
- CMP<sup>3</sup> Brignoles
- CSAPA<sup>4</sup> Brignoles
- CATT<sup>5</sup> Brignoles
- CMP Saint Maximin
- Psychiatre bénévole recevant des personnes exilées en consultation à Promo Soins Toulon

Des rencontres ont été organisées dans la semaine du 22 octobre 2018 avec :

- **En Chemin – Pôle Logement** : rencontre avec les équipes du CADA<sup>6</sup>, de l'HUDA<sup>7</sup> et du CPH<sup>8</sup> à Hyères.

En Chemin est organisée autour de trois pôles : précarité/santé, logement et activités/insertion.

Concernant l'accueil de publics exilés au sein du pôle logement, En Chemin dispose de :

→ 1 CADA de 60 places

→ 1 HUDA de 10 places

→ 1 CPH de 35 places

Y sont principalement hébergées des familles, hormis deux places réservées aux personnes isolées, en diffus. Tous les appartements se trouvent à Hyères.

En Chemin, au sein du pôle précarité/santé, dispose également d'un Promo Soins, et dont l'équipe sera rencontrée ultérieurement.

---

<sup>3</sup> CMP : Centre Médico-Psychologique

<sup>4</sup> CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

<sup>5</sup> CATT<sup>5</sup> : Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel

<sup>6</sup> CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

<sup>7</sup> HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

<sup>8</sup> CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

- **L'Union Diaconale du Var (UDV) et 4 Promo Soins (Toulon – Draguignan – Fréjus – Brignoles)** : rencontre avec différents membres des équipes lors d'une réunion collective.

L'UDV est un collectif regroupant 23 associations varoises dont quatre Promo Soins parmi les cinq que compte le territoire. Une chargée de mission santé coordonne les actions de l'UDV sur le plan sanitaire.

Les cinq Promo Soins du territoire sont des associations indépendantes les unes des autres, avec un budget différent et un nombre de salariés et bénévoles différents. Cependant le mandat de tous les Promo Soins est commun, en ce qu'ils permettent l'accès aux soins des personnes les plus démunies du territoire, et y compris des personnes exilées. Lors de cette réunion collective, 4 Promo Soins ont été rencontrés :

→ Promo Soins Toulon.

Un entretien a notamment pu être mené avec une psychiatre bénévole, le Dr Martine Timsit, qui s'est spécialisée dans l'accueil de publics exilés depuis plus de 10 ans au sein de Promo Soins, et également en lien avec les équipes de France Terre d'Asile à Toulon. Cette dernière peut travailler avec interprète sur un financement interne à Promo Soins, et reçoit des personnes exilées venant de tout le département du Var.

→ Promo Soins Draguignan

→ Promo Soins Maures/Estérel (territoire de Fréjus), qui dispose notamment d'une psychologue salariée en interne.

→ Provence verte solidarités (Promo Soins Brignoles), qui dispose notamment d'une psychologue salariée en interne.

- **API Provence** : rencontre avec l'équipe des travailleurs sociaux des deux CAO<sup>9</sup> de l'association dans le Var.

Dans le Var, API Provence reçoit un public depuis fin 2015 et l'ouverture d'un puis de deux CAO, avec une montée progressive du nombre d'hébergés. Aujourd'hui, l'accueil de ce public est réparti entre :

→ un CAO de 30 places à Sainte Maxime,

→ un CAO de 30 places au Luc.

Ces deux centres reçoivent un public uniquement composé d'hommes isolés adultes. L'équipe de travailleurs sociaux est composée de 2,5 ETP.

A noter la mise en place d'un dispositif de thérapie groupale mené une fois par mois par deux psychologues intervenants bénévolement.

- **La Cimade et Welcome Var** : rencontre avec des bénévoles des deux structures.

Le programme JRS<sup>10</sup> Welcome propose des hébergements solidaires et provisoires aux personnes en demande d'asile et à la rue en France. Il s'agit d'un programme national avec une antenne dans le Var. Sur ce territoire, environ 80 familles bénévoles accueillent environ 35 personnes à la rue, dans des situations administratives diverses (notamment des personnes sous statut dit « Dublin<sup>11</sup> », mineurs non accompagnés évalués comme majeurs par le Conseil Départemental du Var).

La Cimade est une association nationale qui a notamment pour missions l'accompagnement socio-juridique des personnes migrantes, et notamment des personnes exilées. Dans le Var, la Cimade tient une permanence juridique hebdomadaire à Toulon tous les lundis soir.

<sup>9</sup> CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation.

<sup>10</sup> JRS : Jesuit Refugee Service.

<sup>11</sup> En référence au règlement du Parlement européen et du Conseil européen n° 604-2013 du 26 juin 2013, dit « Règlement Dublin III ».

D'autres rencontres ont été organisées la semaine du 12 novembre 2018 avec :

- **Forum Réfugiés** : Rencontre avec les cheffes de service du CADA et du CAO.

Forum Réfugiés dans le Var comprend deux structures hébergeant des personnes en demande d'asile :

→ Un CADA à Lorgues où 100 personnes en famille sont hébergées entre Lorgues et Draguignan, certaines en appartements, et d'autres sur la bâtisse où se situe le CADA. Le CADA a une existence de cinq ans, mais a été repris par Forum Réfugiés au 1<sup>er</sup> janvier 2018. A noter la présence d'une psychologue salariée une journée par semaine disponible pour les résidents du CADA, cependant sans financement du recours à l'interprétariat.

→ Un CAO à Chateaudouble où 72 hommes isolés sont hébergés sur une structure en semi-collectif. Le CAO a ouvert très récemment : en septembre 2018.

Forum Réfugiés dans le Var compte environ 14 salariés aux profils différents : travailleurs sociaux, éducateur, juriste, agent mobilité (chargé du transport des hébergés), service civique. Depuis janvier 2019, Forum Réfugiés est responsable de la SPADA<sup>12</sup> du Var.

- **Solidarité Est Var (SEV)** : rencontre avec deux Conseillères en Économie Sociale et Familiale (CESF)

SEV accueille et accompagne dans le Var des personnes en grande difficulté, et notamment des personnes en demande d'asile depuis décembre 2015 avec l'ouverture de deux structures sur Fréjus :

→ Un AT-SA<sup>13</sup> de 60 places,

→ Un HUDA de 5 places.

3 CESF travaillent sur ces deux structures, qui reçoivent uniquement un public en famille.

- **Les amis de Paola** : rencontre avec des membres de l'équipe de l'ADJ<sup>14</sup>, du CHRS<sup>15</sup> et de l'HUDA

Les amis de Paola est une association basée à Fréjus et existant depuis 25 ans. Parmi les différents services de la structure, reçoivent un public exilé :

→ L'HUDA, qui héberge 30 personnes en famille uniquement,

→ Le CHRS,

Des personnes exilées peuvent occasionnellement être reçues sur les autres services des Amis de Paola, à savoir : un ADJ, un Samu Social et un service d'IML<sup>16</sup>.

Les amis de Paola ont un poste de psychologue salariée en interne, qui peut recevoir des personnes exilées, mais sans financement pour l'interprétariat.

- **ADOMA Var** : rencontre avec la directrice hébergement pour le Var

Dans le Var, ADOMA compte 4 structures travaillant auprès d'un public exilé. Il s'agit de :

→ Un CAO de 60 places, basé à Toulon, ouvert en septembre 2016. Le CAO reçoit un public d'hommes isolés uniquement. 2 intervenants sociaux travaillent au CAO.

→ Un PRAHDA de 79 places à La Londe, ouvert en octobre 2017, où ne sont hébergées que des personnes en famille. Sur le même site, 21 places sont un dispositif de nuitées hôtelières pour des familles de « droit commun ». Pour la gestion de ces 100 usagers, l'équipe est composée de deux assistants sociaux et d'un agent administratif.

→ Un service de suite de 25 places, ouvert en août 2018, où sont accompagnées des personnes bénéficiaires de la protection internationale, où le suivi est effectué par un intervenant social.

→ Un programme d'accueil de personnes réinstallées de 40 places démarre au début de 2019. Un intervenant social travaille sur ce service.

---

<sup>12</sup> SPADA : Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

<sup>13</sup> AT-SA : Accueil Temporaire Service de l'Asile

<sup>14</sup> ADJ : Accueil de Jour

<sup>15</sup> CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

<sup>16</sup> IML : Intermédiation Locative.

- **France Terre d'Asile (FTDA)** : rencontre avec le directeur et la référente santé du CADA.

FTDA est une des structures les plus anciennes recevant un public en demande d'asile dans le Var, puisque son CADA a été ouvert en 2003.

En 2019, le CADA comprend 105 places, basées à Toulon. Les personnes isolées et en famille accompagnées par l'équipe de 12 salariés sont hébergées en appartement (colocation ou appartement famille). A noter que jusqu'en décembre 2018, FTDA était également responsable de la SPADA du Var, également basée à Toulon, service repris par Forum Réfugiés au début de 2019.

L'expérience de FTDA sur le territoire a permis au CADA de créer des dispositifs améliorant l'accès aux soins en santé mentale des usagers. Notamment :

- Des permanences hebdomadaires tenues au CADA par une psychologue clinicienne et une ethno-psychologue, avec interprètes professionnels, permettent de recevoir les usagers du CADA.
- Une proposition de massages ayurvédiques bimensuelle.
- Une proposition de séances de sophrologie.
- Un lien privilégié avec Promo Soins Toulon, et notamment avec la psychiatre y recevant bénévolement un public exilé avec interprètes professionnels.

- **Les PASS de l'hôpital Sainte Musse à Toulon** : rencontre avec le responsable des PASS, une infirmière, et une partie de l'équipe des travailleurs sociaux.

Le centre hospitalier de Sainte Musse à Toulon dispose de 4 PASS qui toutes ont une pratique auprès d'un public exilé, en particulier auprès de mineurs non accompagnés (MNA) :

→ Une PASS généraliste, médicale et sociale.

→ Une PASS gynécologique, au sein de laquelle une sage-femme (0,4ETP) tient des permanences hors de l'hôpital, notamment dans deux ADJ et un CHRS.

→ Une PASS psychiatrique, médicale et sociale.

→ Une consultation enfant/environnement, parfois appelée PASS Mère/Enfant, avec notamment un temps infirmier puéricultrice.

- **La PASS de Brignoles et Provence Verte Solidarité** : rencontre conjointe avec l'assistante sociale de la PASS du centre hospitalier de Brignoles, et l'agent de développement et l'assistante sociale de Provence Verte Solidarités (Promo Soins Brignoles)

La PASS de Brignoles est uniquement sociale avec 1 ETP d'assistant social, mais avec la possibilité d'orienter les patients vers le plateau technique du centre hospitalier de Brignoles en cas de besoins.

Provence Verte Solidarités comprend 5 salariés et un réseau de soignants bénévoles.

La répartition des patients entre ces deux structures se fait au cas par cas : pour une consultation généraliste ou dentaire, un patient sans droit CPAM ouvert sera plutôt orienté vers Provence Verte Solidarité, pour une consultation spécialisée, la PASS sera plutôt responsable.

Ces deux structures reçoivent un public exilé en particulier de familles en demande d'asile suivies par la SPADA de Toulon, et mises à l'abri à l'hôtel Lemon de Brignoles. Un public MNA<sup>17</sup> est également présent sur la commune de Brignoles.

Le 1er février 2019 une rencontre conjointe a pu être organisée avec certains membres des équipes suivantes :

- La psychologue et une assistante sociale du **CMP de Brignoles** ;
- La psychologue du **CMP pédopsy** et du **CATTP de Brignoles** ;
- Une assistante sociale du **CMP de Saint Maximin** ;
- Une assistante sociale du **CSAPA de Brignoles**.

---

<sup>17</sup> MNA : Mineurs Non Accompagnés

Ces services ne disposent pas d'interprétariat professionnel mais constatent qu'un soutien thérapeutique serait nécessaire sur Brignoles et alentours pour les exilés présents sur ce territoire.

Un entretien téléphonique a pu être réalisé avec l'assistante sociale de **la PASS de Hyères** le 6 février 2019.

Cette PASS bénéficie de 0,50 ETP d'assistante sociale et de 0,30 ETP d'assistante médico-administrative (AMA). Des personnes exilées y sont reçues, mais la non-possibilité d'un recours à l'interprétariat pose énormément de difficultés.

D'autres structures pourront être identifiées pour compléter l'état des lieux territorial.

## **2. CONSTATS**

---

### **1. L'absence de financement de l'interprétariat dans les structures du soin sur le territoire (PASS, Centre Hospitalier, CMP, libéral, associatif).**

L'absence ou l'insuffisance de recours à l'interprétariat professionnel peut avoir des conséquences négatives importantes sur le fonctionnement des services concernés par l'accueil et l'accompagnement de public non francophone.

Pour les patients, cela conduit généralement à :

→ Des diagnostics médicaux basés sur une compréhension par les gestes (le patient montre où il a mal, etc.), ou via des moyens de traduction non satisfaisants (logiciels de traduction en ligne, compatriotes ou membre de la famille, personnels bilingues).

→ Des difficultés pour le suivi des traitements prescrits : le patient ne comprend pas le traitement, ne comprend pas la posologie, ne comprend pas les résultats d'exams.

→ Des risques de refus de soins.

→ Un dispositif intéressant de consultations automatiques par l'un des Promo Soins à l'entrée d'un usager en CAO, mais qui trouve ses limites dans le non-recours à l'interprétariat.

Pour les professionnels, cela peut entraîner :

→ Une modification du rôle des travailleurs sociaux qui sont sollicités « malgré eux » par le corps médical ou les patients pour expliquer une ordonnance, une posologie, une prise de médicament, un rendez-vous anesthésiste, parfois même un diagnostic qui peut s'avérer très lourd. Cette responsabilité importante peut être mal vécue par les travailleurs sociaux.

→ Très peu de repérage de patients ayant besoin de soins en santé mentale.

*A noter deux exceptions :*

- Promo Soins Toulon finance le recours à l'interprétariat pour les consultations en psychiatrie uniquement. Les services d'ISM Paris sont utilisés.
- Le CADA FTDA finance également le recours à l'interprétariat pour les consultations des psychologues. Les services de Babel interprétariat sont utilisés.
- Les PASS de Toulon peuvent faire appel aux services d'ISM Paris.

### **2. Les difficultés d'accès aux soins somatiques**

Hormis les difficultés d'accès aux soins pour les publics allophones basés sur le non-accès à un service d'interprétariat, d'autres situations spécifiques sont observées :

→ Une situation de désertification médicale rencontrée sur une partie du territoire varois, et où l'ensemble de la population rencontre les difficultés suivantes :

- Des généralistes ne prenant plus de nouveaux patients ;

- Une pénurie particulière pour certaines spécialités, notamment en psychiatrie (dans les CMP en particulier), soins dentaires et ophtalmologie.

Ces difficultés sont exacerbées pour les personnes exilées, particulièrement vulnérables.

→ Des besoins de sensibilisation de médecins généralistes aux effets du trauma pour améliorer :

- Le repérage des patients en besoin de soins en santé mentale et leur orientation
- Certaines prescriptions médicamenteuses (qui peuvent parfois être faite sans pouvoir expliquer aux patients les effets secondaires, ou sans vérifier les antécédents)
- La prise en compte du somatique comme une possible extension du trauma

→ Certaines structures d'hébergement se trouvent sur des territoires éloignés de centres urbains. L'éloignement géographique de ces structures des lieux de soin et le problème de mobilité des patients augmentent considérablement les difficultés d'accès aux soins.

A noter que certains centres d'hébergement du territoire se sont dotés en interne de véhicules permettant d'effectuer des navettes quotidiennes depuis le centre vers la ville la plus proche.

→ Un contexte politique local parfois complexe, où des médecins peuvent refuser des patients sous CMU/CMU-C. Les recours à la CPAM fonctionnent mais sont chronophages pour les équipes de travailleurs sociaux.

→ Des difficultés spécifiques à l'accueil du public MNA notamment relatives à l'ouverture de droits CPAM pour ce public avant l'Ordonnance de Placement Provisoire décidée par le Juge pour enfants.

### **3. Les difficultés d'accès aux soins en santé mentale**

Hormis les difficultés d'accès aux soins en santé mentale pour les publics allophones basés sur le nonaccès à un service d'interprétariat, d'autres situations spécifiques sont observées :

→ Des difficultés dans le repérage et l'orientation des personnes en souffrance psychique.

→ Des difficultés à accéder au droit commun (CMP) pour les patients, où on observe notamment :

- Le refus de certains praticiens de considérer le « psychotrauma comme une maladie mentale » ;
- Le refus de travailler avec interprète et d'avoir une tierce personne présente dans la consultation ;
- Des délais d'attente très longs avant un premier rendez-vous sur certains CMP (dus notamment à une pénurie de médecins psychiatres) ;
- Des difficultés d'accès à de la psychothérapie.

### **4. L'existence de ressources locales soutenant l'accès aux soins des personnes exilées**

Le territoire varois montre un accès au droit commun très restreint, en particulier en santé mentale. Cependant, le constat est aussi celui d'un milieu associatif très mobilisé sur des actions d'accès aux soins. Ces actions sont par ailleurs susceptibles d'être renforcées dans l'avenir.

Il s'agit des dispositifs suivants :

→ Les 5 Promo Soins qui, répartis sur l'ensemble du territoire Varois, permettent aux personnes les plus précaires d'accéder aux soins et d'avoir un interlocuteur local. A noter notamment :

- Des ressources très intéressantes en somatique développées dans tous les Promo Soins avec une variété de spécialités représentées ;
- La traduction d'un formulaire dentiste en 7 langues effectuée par Provence Verte Solidarité, à Brignoles ;
- Les consultations bénévoles en psychiatrie avec interprètes professionnels développées par Promo Soins Toulon avec le Dr Timsit. La pérennisation de cette action est toutefois limitée par le bénévolat qu'elle implique, et ne saurait s'inscrire dans la durée que par le biais d'un salariat.
- Le recrutement d'une psychologue salariée sur 3 demi-journées par semaine au Promo Soins Maures-Estérel (Fréjus) ;
- La présence d'une psychologue salariée un jour par semaine sur le Promo Soins d'En Chemin à Hyères ;
- 4 Promo Soins, soutenus par l'UDV, ont déposé une demande de financement relative à l'interprétariat, qui permettrait de mener des consultations somatiques ou en santé mentale avec interprètes professionnels ;
- Projets en cours à Promo Soins Brignoles : une psychologue bénévole pourrait intervenir, et une permanence de la psychologue du CMP de Brignoles est envisagée.

→ En santé mentale, les centres d'hébergement recevant un public exilé trouvent des ressources en interne, et notamment :

- Certains centres font appel à des psychologues salariés ou bénévoles. C'est notamment le cas de Forum Réfugiés au CADA de Lorgues, API Provence au CAO Le Luc, Les Amis de Paola à Fréjus.
- Le CADA FTDA, à Toulon, a développé les actions suivantes en 2018 et 2019 :
  - Une ethno-psychologue et une psychologue clinicienne reçoivent en binôme une fois par semaine les adultes du CADA, avec interprètes professionnels ;
  - Une proposition de massages ayurvédiques 1 fois tous les 15 jours ;
  - Une proposition de séances de sophrologie ;
  - Des demandes de financement en cours pour prolonger ces activités en 2020.

→ A Brignoles, le CMP et le secteur associatif commencent à faire émerger des possibilités de collaboration.

### 3. BESOINS

---

L'accès à des soins adaptés, de qualité et de proximité, dans la langue souhaitée, est primordial.

Sur le territoire du Var, cet accès est entravé par les différentes problématique énoncées précédemment. Pour y faire face, les besoins suivants ont été identifiés :

1. Le développement du **recours à l'interprétariat** professionnel dans le soin ;
2. La **sensibilisation et/ou la formation** des professionnels à la clinique de l'exil ;
3. La prise en compte des **disparités territoriales** ;



## 4. OBJECTIFS

---

1. Soutenir les actions existantes et développées par le secteur associatif varois en matière de soin pour les personnes exilées.
2. Développer la sensibilisation des acteurs de santé du droit commun pour favoriser l'accès aux soins des personnes exilées.

## 5. ACTIVITES DE SOUTIEN

---

Afin de répondre à ces objectifs, l'association développe les activités décrites ci-dessous.

1. Mise en place de journées de sensibilisation/formation sur le traumatisme, l'exil et le recours à l'interprétariat professionnel
  - Organisation de deux modules de formations sur la clinique de l'exil à l'Automne 2019 :
    - Un module de deux jours destiné aux professionnels de la santé mentale (psychologues/psychiatres) travaillant auprès d'un public exilé : les 10 et 11 octobre 2019. La formation proposera un approfondissement clinique du travail autour de l'exil et du psychotrauma.
    - Un module de deux jours interinstitutionnel et interprofessionnel : les 14 et 15 novembre 2019.  
Cette formation, ouverte à tout professionnel travaillant auprès d'un public exilé sur le territoire varois, permettra de regrouper des participants de différentes structures et de différents corps professionnels. Seront notamment abordés les répercussions psychiques de l'exil, le repérage des manifestations traumatiques et clinique du trauma, l'adaptation des dispositifs d'accompagnement et de soins et le travail en réseau.
  - Organisation d'un module de formation de deux jours sur le travail avec interprètes qui sera organisé dans le courant du premier trimestre 2020 (sous réserve de l'obtention des financements par certaines associations varoises).
  - Réflexion autour de l'organisation d'un module de formation sur la clinique de l'exil pour les bénévoles soignants des différents Promo Soins du territoire. Cette formation pourrait s'organiser dans le courant de l'année 2020.
  - Organisation de rencontres thématiques régulières autour de la question de la santé mentale des personnes exilées tout au long de l'année 2020.
2. Soutien aux volontés locales d'associer le droit commun à la prise en charge des personnes exilées

La stratégie de cette action est à développer avec les acteurs locaux.

Osiris pourra s'engager sur différentes activités possibles telles que: rencontres thématiques, sensibilisations, plaidoyer, mises à disposition ponctuelles d'interprétariat.

3. Soutien entre pairs professionnels de la santé mentale
  - Création d'un réseau régional par mail dédié à l'accompagnement psychique du trauma et de l'exil.
  - Adresse mail dédiée : [cliniquedexil@centreosiris.org](mailto:cliniquedexil@centreosiris.org)

- Constitution d'un groupe d'échanges par mails.
- Création d'un répertoire des professionnels.
- Rencontres régulières autour de thématiques.

#### 4. Appui technique spécifique

Ce type d'activité est proposé à la demande de professionnels qui ont besoin d'un soutien sur une activité technique (de type élaboration d'un argumentaire sur le recours à l'interprétariat, partage d'outils, soutien à une demande de financement, etc).

#### 5. Plaidoyer en faveur de l'attribution d'un budget dédié à l'interprétariat dans le soin

- Sensibilisation des directions administratives et financières des structures de soins publiques.
- Mise en contact des services économiques des Centres Hospitaliers de la région PACA pour une mutualisation des connaissances et stratégies financières à l'œuvre dans le financement de l'interprétariat dans le soin.
- Sensibilisation des soignants aux possibilités parfois méconnues de recours à de l'interprétariat professionnel et sensibilisation des soignants qui interprètent (recours à l'interprétariat en interne).

#### 6. Veille documentaire sur l'accès aux soins des personnes exilées

- Recueil et compilation de textes (législation, doctrine, référentiels, articles, charte, etc.).
- Transmission des références aux professionnels